



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité

Fraternité
Services des moyens

Affaire suivie par :

C.BABIN

Tel : 02 41 74 35 23

courriel: sm1d49@ac-nantes.fr

n° 24.069

Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Maine-et-Loire

Division du 1^{er} degré

Angers, le 10 juillet 2024

Monsieur le Maire,

Comme chaque année, j'ai procédé à des ajustements dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 1^{er} degré public pour la rentrée 2024.

Des mesures d'implantations et de retraits ont été prononcées à l'issue du C.S.A S.D (comité social d'administration spécial départemental) du 9 juillet 2024.

A cette occasion, j'ai proposé à la répartition des emplois compte tenu des évolutions des effectifs et des priorités du Ministre de l'Éducation Nationale.

Au regard de la baisse prévisionnelle de 508 écoliers pour la prochaine rentrée, la dotation déléguée au département est réduite de 20 emplois avec les objectifs suivants :

- Accompagner les évolutions démographiques :
Dans le cadre de la mesure à 24 élèves en GS, CP et CE1 et l'ajustement des classes dédoublées en éducation prioritaire.
- Renforcer le soutien et le conseil pédagogique aux écoles à l'échelle des circonscriptions.
- Soutenir l'école en milieu rural.
- Améliorer le remplacement des enseignants.
- Faciliter la scolarisation des élèves à besoins particuliers.

Compte tenu des objectifs précités et de l'évolution des effectifs prévus dans l'école de votre commune, un ajustement est rendu nécessaire par souci d'équité départementale.

J'ai décidé l'implantation d'un emploi à l'école élémentaire « Raymond Renard ».

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de Maine-et-Loire.

Benoît DECHAMBRE

Monsieur Frédéric MORTIER
Maire de Longué-Jumelles
Place de la Mairie
49160 LONGUE-JUMELLES